

Brèves du Collège



Collège National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
www.cngof.fr • cngof@club-internet.fr

AVRIL 2017 - N° 49

Bilan des Journées de Montpellier

On fait dire ce que l'on veut à des chiffres. De même à un bilan. En cette période particulière de l'élection présidentielle, on en a une démonstration impressionnante. Bagarres de chiffres, interprétations divergentes, partis pris politiques, et mauvaise foi forment un florilège qui n'incite pas à l'analyse objective. Alors autant commencer avec ce qui est le plus subjectif : mon sentiment personnel. Quelle chance j'ai eue ! Quelle occasion inouïe que de pouvoir accueillir dans ma propre ville l'ensemble de mes collègues gynécologues et obstétriciens, la ville où je suis né, où j'ai fait ma carrière, où j'ai ma famille et mes amis. De plus, par la plus heureuse des coïncidences, cet événement a eu lieu au terme précis de mes 4 années de présidence qui ont été pour moi un moment si fort dans ma vie professionnelle. Je garderai toujours le souvenir ému de la cérémonie du vendredi après-midi et j'en remercie encore ceux qui m'en ont fait la surprise.

C'était trop d'honneur, mais un vrai bonheur.

Restons dans la subjectivité : Montpellier a été un succès bien sûr, mais plus précisément quels ont été les éléments de ce succès ? Les mots clefs en sont : rassemblement, convivialité, diversité et richesse scientifique.

Suite page 2



éditorial



Bernard Hédon
Président sortant du CNGOF

Il faut protéger nos enfants de la pornographie

Alors que la diffusion de pornographie est encadrée efficacement sur les chaînes de télévision, des sites internet dits « tubes » mettent illégalement et massivement en accès libre des séquences pornographiques pour recruter un petit pourcentage d'acheteurs ainsi appâtés. Leur volume les classent parmi les 50 sites mondiaux les plus consultés. Hébergés dans des paradis fiscaux, ils contreviennent impunément à la loi de la France sur la protection des mineurs, au nom de leur liberté de gagner de l'argent qui ampute celle de nos jeunes de se construire sans subir cette ingérence psychique grave. Cette stratégie de la gratuité expose de fait nos jeunes entre 9 et 16 ans à des images devant lesquelles aucun parent ne souhaite voir ses enfants. Le contrôle parental est inefficace puisque ces séquences sont visionnées à l'école sur les smartphones des copains. Refuser de les regarder, c'est s'exclure de la bande. Tous les jeunes y sont exposés, qu'ils le veuillent ou non. Disons le tout net, si la pornographie peut faire partie de la vie privée des adultes sans

Suite page 2

L'académie d'excellence en gynécologie- obstétrique : une excellente initiative !

Le CNGOF a pris l'initiative d'organiser une *master class* annuelle appelée académie d'excellence en gynécologie-obstétrique pour les meilleurs des internes du diplôme d'études spécialisées (DES) de gynécologie-obstétrique et de gynécologie médicale de chaque CHU français (2 internes par ville de faculté en province et 2 par CHU parisien). Cela représente une centaine d'internes à l'échelon national.

Il reviendra aux professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) de chaque ville universitaire de « sélectionner » ces internes à partir de la 2^e partie de leur internat (parfois 1^{re} année de chef de clinique-assistant) sur des valeurs individuelles, humaines, d'investissement professionnel et scientifique et sur l'objectif d'un éventuel recrutement.

Suite page 4

À propos d'Essure...

Le procédé Essure fait l'objet depuis quelques mois d'une tourmente médiatico-juridique mais aussi d'une vigilance renforcée de la part de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Le CNGOF s'est associé à cette vigilance en mettant en place différentes actions dès le courant de l'année 2016, pour essayer de répondre de façon la plus scientifique possible aux interrogations et questionnements émanant de divers horizons.

L'intérêt des patientes est au cœur des préoccupations du CNGOF et est le fil conducteur des différentes actions qui ont été menées :

- création d'un groupe de travail spécifique sur ce dispositif ;
- mise en place d'un listing d'experts, répartis sur l'ensemble du territoire, chargés de répondre aux situations complexes, en 2^e intention et en appui des gynécologues référents des patientes ;

Suite page 4

Éditorial, suite

Les Journées du Collège sont d'abord et avant tout le rassemblement professionnel où les gynécologues et obstétriciens se sentent appartenir à une même famille, à une communauté qui permet à chacun de se dire qu'il n'est pas seul. L'exercice de notre métier est exigeant. Il est nécessaire de pouvoir se ressourcer une fois par an en s'immergeant parmi ceux qui vivent la même chose. Ce rassemblement rend visible l'unité de notre discipline et lui donne sa cohérence. Quels que soient nos modes et types d'exercice aujourd'hui, nous avons partagé le même socle de formation et nous avons la même ambition au service de la santé des femmes et du bonheur de la naissance. Est-il utile de commenter la convivialité ? On vient aux Journées du CNGOF pour y retrouver ses collègues. De ce point de vue, Montpellier, avec son palais des congrès à deux pas de la vieille ville, avec ses ruelles bordées d'étudiants et ses multiples échoppes, bars à vins et petits restaurants a offert un écrin privilégié. Quant à la diversité et à la richesse scientifique, elles continuent à augmenter d'année en année, à l'instar de l'évolution de notre discipline et en prenant le soin d'en être aussi le ferment. L'introduction des ateliers pratiques a été une grande innovation plébiscitée par les participants. Il est impossible de ne pas trouver parmi la multitude des sessions celles qui sont utiles à l'évolution de notre exercice pratique et qui nous permettent de faire cette formation continue sans laquelle nos connaissances sont si rapidement obsolètes.

Concrètement, quels ont été les points marquants du congrès de Montpellier, au-delà de ce que chacun aura pu en retirer en fonction de ses propres attentes ? On en retiendra la vague médiatique du dernier jour orchestrée autour des effets secondaires du dispositif Essure, la grande présence des jeunes gynécologues et obstétriciens en formation avec leur participation à l'organisation, la forte participation étrangère réunie par un sentiment de francophilie autour d'une langue et d'une culture partagées, et tout ce qui s'est moins vu : le grand nombre de réunions des multiples associations, sociétés savantes spécialisées et groupes de travail qui font tant pour la richesse et le dynamisme de notre discipline. Les Journées du Collège peuvent être fières de réussir à regrouper et à fédérer toutes ces valeurs en leur donnant à la fois un espace d'expression et de rassemblement.

Mais venons-en aux chiffres : une participation à nouveau à la hausse après la déconvenue de Nantes (+15 %). On savait que la fermeture du CNIT, et l'obligation de départ de Paris faute d'un palais des congrès pouvant nous accueillir aux dates habituelles de début décembre, aurait une répercussion négative sur la participation. Cela s'est malheureusement vérifié à Nantes (-30 %). Montpellier aura été plus attractif en rattrapant une partie de cette baisse, sans toutefois parvenir aux chiffres de participation qui avaient été atteints quand le congrès avait encore lieu à Paris. À l'analyse plus fine de l'origine des participants, on voit nettement que c'est la participation de la région parisienne qui est la principale cause de la baisse. À Nantes, la participation des collègues des Pays de Loire et de Bretagne avait été stimulée. À Montpellier, c'est le Sud qui a bénéficié de l'attractivité liée à la proximité. Mais dans les deux cas la participation de l'Île-de-France a été nettement moindre que celle constatée pendant « les années CNIT ». Or, c'est bien en Île-de-France que les gynécologues et obstétriciens sont les plus nombreux.

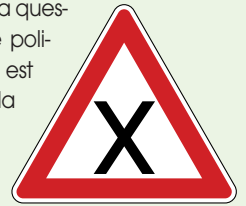
Il ne s'agit pas de faire du nombre pour le nombre, mais de se donner les moyens de rassembler le plus largement possible. Le congrès du Collège va être encore pendant deux ans dans une ville de province, cette année, en décembre prochain à Lille, puis en 2018 à Strasbourg. Il faudra continuer à progresser dans la lignée de ce que Montpellier a réalisé. Mais pour atteindre l'objectif du rassemblement le plus large possible si important pour la force qu'il peut donner à notre discipline, il faudra retrouver un lieu sur Paris. La construction du palais des congrès de la Porte de Versailles pourrait nous en donner l'opportunité et ouvrir de nouvelles perspectives.

Bernard Hédon, Président sortant du CNGOF

Il faut protéger nos enfants de la pornographie, suite

nuisance, elle est en revanche fort mal venue à un moment où la maturation cérébrale, émotionnelle et affective, est en cours d'élaboration. Certains développent d'ailleurs une véritable addiction. Ces images sont faites pour des adultes, et un adolescent de 12 ans ne peut pas se défendre contre la « véracité » de ce qu'il visionne. Il n'a pas l'appareil critique pour relativiser ce qu'il voit. Il peut être hypnotisé, fasciné par la violence des images qui d'ailleurs le mettent en difficulté car jamais, pense-t-il, il ne sera capable d'une telle « performance ».

Face à cette démarche en contre-ventilation claire avec la loi, la question adressée au monde politique est de savoir ce qui est fait pour que la loi de la France sur la protection des mineurs soit respectée. Certains se réfugient d'ailleurs assez



hypocritement derrière un « ce n'est pas possible de censurer internet ». Ce qui est faux. Les images sont délivrées sur le territoire national via des fournisseurs d'accès (FAI) qui ont pignon sur rue et dont l'État est parfois actionnaire. Les sites qui se mettent en contrevention avec la loi devraient être taxés sévèrement par des amendes exponentielles en cas de récidives et, le cas échéant, fermés jusqu'à modification de leur démarche. On le fait déjà pour les sites pédo-pornographiques ou les sites de jeux en ligne.

Notre demande est simple : le respect de la loi de la France pour tous. Pas de délivrance de ces images sans avoir vérifié préalablement que le client n'est pas un mineur. Un numéro de carte bancaire avant la diffusion de la première image, comme dans les hôtels, est bien sûr la solution la plus efficace.

Face à cette augmentation sans précédent de la consommation de pornographie chez les tout jeunes, deux postures collectives sont possibles :

- le renoncement actuel : rien n'est possible contre la liberté sans bride. Et tant pis si cela nuit à nos enfants ;
- corriger cette anomalie avec les moyens légaux et faire que cet accès gratuit en stabulation libre cesse.

L'opinion publique est véritablement unanime sur cette question et faire respecter la loi ne générerait aucun coût. Il est donc incompréhensible que nous n'ayons rien entrepris sur cette question, sauf à considérer que des profits aussi importants méritent d'être protégés, coûte que coûte.

Montre-moi comment tu protèges tes enfants, pourrait-on dire d'une société, et je te dirai qui tu es.

Israël Nisand, Président du CNGOF

Zoom sur les Journées 2017

Lille, ma ville

Après Nantes en 2015 et Montpellier en 2016, les Journées du Collège posent cette année leurs valises à Lille. Sympathique, séduisante et à taille humaine, vous serez évidemment charmés par la capitale des Flandres. Au cœur de l'Europe et résolument tournée vers l'avenir, Lille a su se réinventer et se doter d'une accessibilité record, en particulier grâce au TGV qui met Paris à 1 heure, Lyon à 3 heures et Marseille à 5 heures. Dès l'arrivée à Lille Europe, vous sentirez l'élan de modernité qui anime cette ville au travers de ce nouveau quartier où fleurissent des bâtiments signés par les plus grands architectes contemporains : Rem Koolhaas, Jean Nouvel ou Christian de Portzamparc.

Le lieu du congrès, le Grand Palais, est idéalement placé à quelques minutes des gares mais aussi du centre de la ville. À la fin des sessions, l'appel du ventre vous mènera par la Grand Place, avec sa vieille Bourse, transformée en marché aux livres, vers les rues du vieux Lille. Escalade obligatoire : Meert, rue Esquermoise. Cette confiserie, tant appréciée par le Général de Gaulle, existe depuis 1961 et propose des gaufres fourrées à la vanille ou au spéculoos.

Vous vous laisserez dépayser par l'architecture flamande du plus vieux quartier de Lille. Cette tradition flamande est aussi présente dans l'assiette et dans la chope ! Franchissez les portes d'un des estaminets de la rue de Gand ou de la place aux oignons, et laissez-vous tenter par une « moules-frites » accompagnée d'une bière ou encore par un plat au nom imprononçable (potjevleesch ou waterzo).

Le contenu scientifique des Journées sera une nouvelle fois extrêmement riche (voir ci-contre). Toute l'équipe des Lillois sera heureuse de se mettre au service du Collège pour faire des journées 2017 une cuvée inoubliable. La chanson dit que les gens du Nord ont dans le cœur le soleil qu'ils n'ont pas dehors. Nous ferons tout pour vous montrer que ce n'est pas un mythe et que l'accueil des Lillois est bien à la hauteur de sa réputation. Comme l'an dernier, vous pourrez suivre cette rubrique dans les prochains numéros des Brèves du Collège pour des bons plans de restaurants ou de visites à ne pas manquer.

Philippe Deruelle,
Secrétaire général-obstétrique du CNGOF



Le Professeur Philippe Engelmann nous a quittés

Le Professeur Philippe Engelmann est décédé le 1^{er} décembre 2016 à l'âge de 77 ans. Professeur des universités, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Louis Mourier de Colombes (92) de 1979 à 2004, il y est resté tout au long de sa carrière hospitalière.

Tous ceux qui le connaissaient ont pu éprouver ses valeurs professionnelles et ses grandes qualités humaines faites de simplicité et d'humilité. Il a formé nombre d'entre nous. Sa pensée médicale était structurée, assurée et rigoureuse. Pour lui, l'examen clinique avait toujours la première place. Chef de service, il savait être à l'écoute de ses équipes.

Proche du terrain, la discussion était ouverte sur ce qui allait bien comme ce qui n'allait pas, avec une grande disponibilité d'esprit et de temps.

Pour tous ceux qui l'ont côtoyé, ce fut une grande chance. Attachés à son souvenir attentif, bon et paisible, nous exprimons à sa famille et ses amis notre proximité.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 8 décembre 2016 à Saint-Germain-en-Laye (78) où il est inhumé.



41^{ES} JOURNÉES
NATIONALES
6 AU 8 DÉCEMBRE 2017
LILLE

Les points forts
du programme 2017

Les 41^{es} Journées du Collège national des gynécologues et obstétriciens français auront lieu du 6 au 8 décembre 2017 au Grand Palais à Lille.

Point fort du programme, les recommandations pour la pratique clinique traiteront de l'accouchement normal, de l'infection materno-fœtale herpétique et de l'endométriose. Vous retrouverez les habituelles sessions thématiques : périnatalité (extrême prématurité), fertilité, gynéco-pathologie, orthogénie, gynécologie-obstétrique du monde, techniques chirurgicales, gynécologie médicale, imagerie en obstétrique et gynécologie, expertise, obstétrique, ménopause, pathologie mammaire, colposcopie, session des internes. Après l'éthique et la pelvipérinéologie l'an dernier, le programme s'enrichit de deux nouvelles sessions, l'une sur les conditions de l'activité libérale en partenariat avec le Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (SYNGOF) et l'autre sur le diagnostic anténatal. Cette année, des sessions seront communes avec la Société française d'oncologie gynécologique (SFOG) au cours desquelles les recommandations de prise en charge du cancer de l'endomètre seront présentées. Les ateliers occuperont toujours une place importante permettant de se perfectionner en échographie, en gynécologie, en obstétrique, en hystérocopie et à la pose d'essure, en endoscopie opératoire gynécologique (certification européenne), à la prise en charge de l'hémorragie de la délivrance et à l'analyse du rythme cardiaque fœtal.

Nous espérons vous retrouver nombreux cette année pour des Journées riches en échanges et en moments de convivialité !

Philippe Deruelle, Olivier Graesslin,
Secrétaires généraux

Inscrivez-vous dès maintenant à un ou plusieurs des DPC proposés par l'ODPCGO

Les financements des DPC (développement professionnel continu) diminuent, les contraintes réglementaires se compliquent mais les obligations annuelles de formation restent valables pour chacun d'entre nous et elles doivent être conformes aux méthodes et aux modalités validées par la HAS. Un programme de DPC associe deux activités : l'analyse des pratiques professionnelles et l'acquisition ou le perfectionnement des connaissances ou compétences.



L'analyse des pratiques peut se faire sous de multiples formes parmi lesquelles :

- la gestion des risques (par exemple : revue de mortalité et de morbidité (RMM) ou comité de retour d'expérience (CREX)) ;
- la revue de dossiers et l'analyse de cas (par exemple : réunions de concertation pluridisciplinaire) ;
- le suivi d'indicateurs ou l'audit clinique ;
- l'analyse des parcours de soins au moyen de patients traceurs.

L'acquisition ou le perfectionnement des connaissances ou compétences doit être associée à l'analyse des pratiques. Elle peut se faire sous forme présente, en groupe, au cours d'un congrès mais en toute indépendance de l'industrie. Elle peut également être envisagée de manière individuelle, en e-learning éventuellement. Elle doit être conforme à une orientation nationale et mise en œuvre par un organisme de DPC agréé.

D'autres modalités sont validées par la HAS. Parmi elles figurent la publication d'un article scientifique, la recherche clinique en matière d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, les sessions de simulation en santé ou les tests de concordance de script.

L'ODPCGO met en œuvre les actions de DPC pour les gynécologues-obstétriciens, notamment avec le CNGOF à l'occasion de ses Journées nationales pour les différentes recommandations pour la pratique clinique. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site : www.odpcgo.org. Si vous souhaitez participer à ces actions, il convient de s'inscrire avant septembre 2017.

Jean-Jacques Baldauf, Président de l'ODPCGO

À propos d'Essure..., suite

- consolidation à l'échelon national des données de matériovigilance et des déclarations d'évènements indésirables liés à la pose et à l'utilisation de ces dispositifs. À ce sujet, un registre de données est en cours d'élaboration avec la Fédération des spécialités médicales (FSM) et des fiches de recueil de données standardisées ont été créées et mises à disposition sur le site web du CNGOF (www.cngof.fr) ;
- rédaction d'une fiche technique de retrait des implants permettant de préciser les conditions et les modalités chirurgicales de retrait de ces dispositifs ;
- formations spécifiques sous la forme d'ateliers de pose d'Essure sur simulateur, et entre autres, lors des Journées de Montpellier qui se sont tenues en décembre dernier ;
- consolidation des fiches d'informations spécifiques pour les patientes ;
- lettres d'information et documents envoyés aux membres du CNGOF, destinés à les tenir informés des évolutions du

« dossier » et à les aider pour gérer les requêtes/questions des patientes ;

- rencontre avec l'association RESIST, à 2 reprises, pour maintenir un dialogue constructif.

Les prochaines semaines seront déterminantes quant au devenir de cette méthode ; des audits institutionnels sont prévus en avril (HAS, ANSM). Nous devrions aussi bientôt disposer des résultats de l'étude SUCCESS 2, évaluant à 5 ans la tolérance et la satisfaction des patientes ayant bénéficié d'une stérilisation par cette méthode. Il nous paraît important que tous les aspects concernant la stérilisation tubaire puissent être évoqués et pris en compte, aussi bien pour cette méthode de stérilisation hystéroscopique que pour les techniques coelioscopiques.

Pour en savoir plus :

<http://www.cngof.fr/actualites>

Olivier Graesslin, Secrétaire général-gynécologie du CNGOF

L'académie d'excellence en gynécologie-obstétrique : une excellente initiative I, suite

Le CNGOF fournira une grille validée par son bureau permettant de faire au mieux la sélection et qui devra être accompagnée d'un CV détaillé de chaque candidat sélectionné. Cette sélection devra être finalisée au plus tard le 20 mai 2017.

Cette manifestation est labélisée par le CNGOF et les participants devront être membres du CNGOF (les internes doivent tous être membres). L'objectif est de donner une plus-value réelle de formation pour les futurs gynécologues-obstétriciens qui seront un jour en responsabilité (futurs universitaires, futurs chefs de service, futurs leaders d'opinion, acteurs de la vie publique, etc.).

Le programme sera développé avec :

- des lectures faites par des intervenants très impliqués et maîtrisant parfaitement le sujet, et des intervenants étrangers reconnus (lectures en anglais) ;
- des cas cliniques et des ateliers pratiques (échographie, simulation) ;
- enseignement vidéo ;
- approche multidisciplinaire, recommandations pour la pratique clinique (intervenants hors spécialité) ;
- débats sur les questions d'actualité de la discipline.

Cette *master class* se déroulera du lundi

28 août au vendredi 1^{er} septembre 2017 dans un lieu convivial au Center Parcs Sologne permettant :

- les réunions scientifiques et les ateliers ;
- les repas en commun ;
- l'hébergement en un lieu commun ;
- la pratique sportive (*mens sana in corpore sano*).

Le coût de cette académie d'excellence sera principalement assuré par un mécénat et un partenariat industriel via le CNGOF. Toutefois, il sera demandé une participation financière annuelle à hauteur de 250 euros par interne (500 euros par ville de faculté). Chaque interne règlera 100 euros pour son inscription (enseignement, logement, restauration) et le CNGOF utilisera les cotisations des internes pour compléter si besoin le financement. De surcroît, en fin de programme et en partenariat avec l'EBCOG, il devrait être possible sur inscription préalable de passer le diplôme européen de gynécologie-obstétrique (épreuves en anglais).

Didier Riethmuller

